

Mesdames, Messieurs les Directeurs,

Plus de 10 ans que le concept de la bientraitance est apparu dans notre vocabulaire médico-social et social.

Plus de 10 ans que nous cherchons des solutions concrètes pour développer la culture de la bientraitance et lutter contre le risque de maltraitance alors que lois, rapports, recommandations, tableau de bord de la performance, ERPD, CPOM...se succèdent.

Vous, l'établissement ou le service que vous dirigez, êtes pleinement au cœur de l'action sociale et médico-sociale au service de nos concitoyens les plus vulnérables. Vous qui portez ces valeurs au sein de vos équipes, nous vous invitons à faire un chemin ensemble.

Notre **Société Coopérative d'intérêt Collectif Bientraitance et Qualité de Vie** est une société à but non lucratif à caractère d'utilité sociale. Notre but est de développer la culture de la bientraitance et lutter contre le risque de maltraitance, accompagné par les professionnels du secteur social et médico-social.

En tant que Directrices et Directeurs vous êtes les acteurs privilégiés de cette ambition.

Nous avons ainsi créé le **Label Etablissement Bien Traitant**[®], premier Label qualité conçu comme un outil managérial pour garantir le développement de la culture de la bientraitance et la prévention du risque de maltraitance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Il s'agit d'une démarche constructive qui soutient la mise en œuvre d'actions concrètes, encadrés sur le terrain.

Le Label valorise et rend opérationnelle l'action bientraitante à travers une dynamique d'information, de formation et d'amélioration des pratiques professionnelles à moyens constants. Il constitue un moyen de développer et maintenir la bientraitance dans le long terme par des professionnels motivés pour obtenir ou conserver le Label.

25 établissements sont d'ors et déjà labellisés ou en cours de Labellisation, **rejoignez nous !**

Consulter notre site www.etablissementbientraitant.fr. Nous sommes également à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires.

Avec toutes nos salutations.



Anne PICARD
Présidente de la SCIC Bientraitance
et qualité de vie
06 16 23 10 10



Jean –Yves LEGROS
Chargé cd développement du
Label
06 28 60 11 39